

Section Randonnées Pédestres



**LES VERTS SENTIERS**



**J'adhère au SDUS Section Randonnées Pédestres seulement**

**Je joins un chèque de 40 euros à l'ordre du :  
SDUS Section Randonnées Pédestres**

**Je souhaite prendre également l'abonnement à la revue Passion Rando  
soit + 10 euros**

**Je joins un chèque de 50 euros à l'ordre du :  
SDUS Section Randonnées Pédestres**



Le magazine de la Fédération Française de la Randonnée pédestre, **Passion Rando** Magazine, comporte désormais 76 pages en couleur sur papier glacé dont un cahier d'actualités fédérales.

On y trouve beaucoup d'informations : des offres de randonnées en France et à l'étranger, des conseils santé prodigués par le médecin fédéral, des conseils en équipement et matériel (GPS, chaussures, pantalons ...), des fiches-rando, des nouveautés en matière de topoguides ...

Le coût de l'abonnement est de 10 euros au lieu de 12, pour 4 numéros, tarif préférentiel pour les licenciés.

**Nouvel adhérent, je joins un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre (CACI) daté de moins de 6 mois. Si vous renouvelez votre adhésion, votre certificat médical reste valable dans le temps si vous n'interrompez pas cette activité pendant 2 ans. Il vous suffit de renseigner le questionnaire de santé « QS-SPORT » ci-joint.**

Bulletin d'adhésion complété à retourner à :  
SDUS Section randonnées pédestres Les verts Sentiers  
2, Bd Anatole France, 93200 St-Denis  
(ou le remettre à l'animateur lors d'une randonnée)



## Section Randonnées Pédestres



### FICHE ADHESION 2024/2025

1<sup>ère</sup> Adhésion <sup>1</sup>

Renouvellement <sup>2</sup>

Mme M. (\*) NOM : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance :     /     /     à :

Adresse : ..... Code postal :           Ville :

Téléphone Fixe : ..... Portable : .....

Email (**en capitales**) : .....@.....

L'adhérent déclare par la présente :

- se conformer aux Statuts et Règlement Intérieur de Saint-Denis Union Sports,
- avoir été informé des garanties Responsabilité Civile et Individuelle Accident dont il bénéficie par l'intermédiaire de son adhésion au SDUS et la FFRP,
- avoir été informé de l'intérêt à souscrire à des garanties individuelles complémentaires.
- autorise l'utilisation de son image en interne ou pour la promotion du club:

OUI            NON

1. **1<sup>ère</sup> Adhésion:** Fournir un certificat médical (CACI) datant de moins de 6 mois.

2. **Renouvellement:** Cas a) : Si l'activité a été interrompue pendant 2 ans, un nouveau CACI est nécessaire.

Cas b) : Si vous avez répondu NON à toutes les questions du QS-SPORT, cochez cette case:

Cas c) : Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du QS-SPORT, il vous est vivement conseillé de consulter votre médecin.

**Activité au sein de la section :** (\*) Pratiquant – Dirigeant – Animateur – Entraîneur – Intervenant Occasionnel

(Acceptez-vous que les renseignements figurant sur la fiche d'inscription soient utilisés par Saint-Denis Union Sports à des fins commerciales, associatives ou humanitaires ?

OUI (\*)           NON (\*)

Date et Signature :

(\*) Entourer (ou souligner) la mention utile

Année d'arrivée à la section : .....

- Joindre un chèque à l'ordre de SDUS Section Randonnées Pédestres (voir page jointe)
- Joindre un certificat médical si nécessaire
- Adresser le tout à : SDUS Section randonnées pédestres Les Verts Sentières  
2, Bd Anatole France, 93200 St Denis (ou le remettre à l'animateur lors d'une randonnée)